

7 février 2014 – Le ministère égyptien de la Santé et de la Population a récemment notifié à l'OMS une augmentation des cas de grippe saisonnière. Dans certains gouvernorats du pays, des affections respiratoires sévères ont été signalées, dont quelques unes ont été confirmées en laboratoire comme étant des cas de grippe A(H1N1) pdm09. À ce jour, 25 décès associés à la grippe ont été signalés en Égypte depuis décembre 2013.

Ce type de tableau de grippe saisonnière a été observé dans plusieurs autres pays de la Région et dans le monde entier.

L'OMS collabore étroitement avec le ministère égyptien de la Santé et de la Population afin d'évaluer et de suivre la situation, de manière continue, et de fournir un appui et des recommandations en ce qui concerne les mesures de santé publique adéquates à prendre pour atténuer la situation actuelle.

Le virus grippal A (H1N1) pdm09 est initialement apparu comme un nouveau virus à l'origine de la grippe pandémique en 2009. L'OMS a déclaré la fin de la grippe pandémique en août 2010. Depuis cette date, le virus circule entre les êtres humains, causant une grippe saisonnière. Les virus grippaux peuvent provoquer des maladies bénignes ou graves, notamment des décès chez plusieurs patients hospitalisés. Les personnes âgées, les enfants âgés de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les perso

nes souffrant d'affections chroniques sont également exposés à un risque plus élevé de complications graves de la maladie.

Pour éviter la propagation, les malades doivent se couvrir la bouche et le nez quand ils toussent ou éternuent, se laver régulièrement les mains, rester chez eux tant qu'ils ne se sentent pas bien, et, dans toute la mesure du possible, rester à une distance de plus d'un mètre des personnes en bonne santé.

L'OMS recommande de se faire vacciner chaque année contre la grippe saisonnière afin de prévenir les maladies graves. Le vaccin contre la grippe saisonnière actuellement disponible protège contre les virus grippaux en circulation, y compris le virus A (H1N1) pdm09.

Un malade doit consulter s'il présente un essoufflement ou des difficultés respiratoires ou si la fièvre dure plus de trois jours. Les parents de jeunes enfants malades doivent consulter si l'enfant respire rapidement ou difficilement, si la fièvre ne baisse pas ou s'il a des convulsions. Dans la plupart des cas, le repos à domicile, l'absorption de liquides en grandes quantités et la prise d'analgésiques pour soulager les douleurs, suffisent pour guérir.

Liens connexes

[Qu'est-ce que le virus de la grippe pandémique A\(H1N1\) 2009?](#)

[Aide-mémoire sur la grippe saisonnière](#)

Affiches

[Comment vous protéger, vous et les autres](#)

[Comment protéger vos enfants](#)

[Comment protéger les enfants dans les écoles et les crèches](#)

Saturday 17th of May 2025 09:53:29 PM